NUMERO LXVII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 20. Août 1802.

EXTRAIT d'une Lettre de LUCERNE *du 29. Juillet.*

„DANS les trois petits Cantons, les plus anciens de la *Suisse*, tout est en mouvement pour s'affranchir des Loix nouvelles. Le Citoyen *Keller* vient d'y être envoyé par le *Land-Amman Helvétique*, dans ce moment de crise, pour appaiser les esprits agités, & les détourner d'une résolution extrême: Il est parti d'ici avant-hier, dans ce dessein, pour les dits Cantons, & est arrivé hier à *Stantz*, Chef-lieu d'*Unterwalden*: Mais on craint bien, que, malgré ses lumières & sa prudence, tous ses efforts ne soient rendus vains par la répugnance invincible des Habitans de ces Contrées contre tout ce qui porte atteinte à leur indépendance particulière. Déjà les Autorités d'*Uri*, *Schweitz* & *Unterwalden* ont tenu, le 24. de ce mois, une Assemblée à *Gersau* (dans le second de ces Cantons,) pour conférer ensemble "sur les moyens de recouvrer leurs droits communs, leurs Liberté & Souveraineté antiques." Deux jours après, le Président de la Régence de *Schweitz* a réuni la Municipalité, & proposé, qu'on convoquât, le plutôt possible, une Municipalité-Centrale, à laquelle on confieroit le soin de préparer la tenuë de l'Assemblée générale du Peuple (*Landsgemeinde*,) d'après les anciennes formes." Quelques Membres de la Municipalité de *Schweitz* ont cherché à s'opposer à cette proposition; mais ils n'ont obtenu autre chose, que l'ajournement de la question au lendemain, & qu'on inviteroit à la nouvelle Séance le Citoyen *Aloys Reding* & le Préfet *Suter*. On est impatient d'apprendre les suites de cette agitation extraordinaire des esprits."

EXTRAIT d'une Lettre particulière de BERNE *du 5. Août.*

„Il arrive des anciens petits Cantons, surtout de *Schweitz* & *Unterwalden*, les avis les plus inquiétans. Les Adversaires du nouveau Gouvernement, qui déjà y travailloient sous main le Peuple, & tenoient des Assemblées secrettes, ont à-présent manifesté leurs plans sans détour, depuis que les Troupes *Françoises* ont commencé leur retraite. Le Gouvernement avoit voulu tenter les voyes de l'accommodement & de la persuasion, & envoyé pour cet effet sur les lieux le Citoyen *Keller*, en qualité de son Commissaire. Mais toutes les offres conciliatrices, comme toutes les représentations faites pour les appuyer, se sont trouvées inutiles. On a, dans les Cantons de *Schweitz* & *Unterwalden*, pendant les deux premiers jours de ce mois, tenu avec grand enthousiasme les Assemblées générales des Citoyens; tout le monde dut s'y rendre sous les peines fixées; & le premier travail du Peuple souverain fut le rétablissement de l'ordre des choses, qui existoit avant 1798. A *Schweitz*, *Aloys Reding* avoit, le 30. Juillet, dans une réunion de la Municipalité-Centrale, été d'avis, qu'on se choisît librement sa Constitution, & qu'on tînt pour cet effet une Assemblée-générale des Citoyens; il a été élu *Land-Amman* de ce Canton, le Préfet *Suter* (appellé aussi depuis peu au Sénat de *Berne*) *Statthalter*; & les 30. places de Sénateurs sont exclusivement tombées en partage aux ennemis de la *réunion* avec l'*Helvétie*. C'est à-peu-près de la même manière que les choses se passèrent à *Unterwalden*. Le Commissaire du Gouvernement *Keller* avoit ici nommé à la place du Préfet démissionnaire *Würsch* l'ancien Sous-Préfet *Kaiser*, Homme de sentimens modérés, & établi un Conseil Cantonal de 33. Conseillers, parmi lesquels étoient des Membres du ci-devant Conseil & même du Conseil-de-guerre de 1798.; mais le nouveau Préfet a été empêché d'abord par maladie, ensuite par la crainte des violences du Peuple, d'entrer en fonctions, & les Conseillers, qui s'étoient engagés envers le Citoyen *Keller* à s'employer pour faire adopter un parti mitoyen & la conservation quelconque de l'*unité* de la *Suisse*, furent, après son départ, les premiers à accéder aux résolutions du Canton de *Schweitz*, & à se prononcer en faveur de l'entière indépendance de leur Pays. Ces exemples ont, sans doute, déjà été imités par le Canton d'*Uri*; & probablement ils ne tarderont pas à l'être aussi par ceux de *Glaris* & *Appenzell*, dont il assista déjà des Députés à l'Assemblée générale des Citoyens de *Schweitz*."

„Le Gouvernement, qui jusqu'ici, trop confiant dans son système de modération, ne fit rien pour maintenir son Autorité avec force, a maintenant envoyé dans les autres Cantons l'ordre d'organiser des Compagnies d'élite, qui en partie seront rassemblées à *Berne*

pour lui servir de Garde, en partie destinées à seconder le petit nombre de Troupes de ligne dans le maintien de la tranquillité intérieure. Mais cette mesure, qui, exécutée avec vigueur il y a quatre semaines, auroit peut-être prévenu tout ce qui vient d'avoir lieu dans les petits Cantons, pourroit bien aujourd'hui être trop tardive, à moins qu'on ne voulût exposer la Patrie à la Guerre Civile. Il y a plusieurs Villes ci-devant souveraines, d'où l'on assiste les Chefs du Peuple, dans les Cantons Démocratiques, de tout son pouvoir, & spécialement en leur envoyant des Sommes considérables pour se procurer des Armes & des Munitions. "

De PARIS, *le* 26. Thermidor (14. *Août.*)

Les dernières Lettres de *Brest* annoncent l'arrivée de la *Guadeloupe* des Vaisseaux *le Fougueux* & *le Redoutable:* Ils sont entrés dans le dit Port le 16. du courant (4. Août,) ayant à bord les personnes nombreuses, que le Général *Richepanse* vient de déporter en *Europe*. C'est sans doute par la même occasion que le Gouvernement avoit reçu les Dépêches de la *Guadeloupe*, que nous avons déjà dit qu'il a fait publier avant-hier. Voici la teneur de ces Pièces.

Le Général en chef de l'Armée de la Guadeloupe *au Ministre de la Marine.*

Au Quartier-Général à la BASSE-TERRE, *le* 19. Messidor *an* 10. (8. *Juillet* 1802.)

„ CITOYEN MINISTRE, Les derniers détails, que je vous ai donnés sur les événemens de la *Guadeloupe*, étoient en date du 9. *Prairial* (29. Mai;) époque, à laquelle étoient terminées mes opérations Militaires majeures, par la prise du *Matouba*. Depuis, les Troupes n'ont eu qu'à poursuivre & à *exterminer* des débris des Rebelles, inaccessibles à toute voye de persuasion, & incapables de rentrer dans le devoir; la mort seule de ces Forcenés a pu arrêter l'incendie, & le meurtre des *Blancs*, dans la Colonie. Ces Assassinats & les dévastations, qu'ont éprouvées quelques Propriétaires, m'ont fait éprouver un sentiment bien pénible; mais je suis forcé d'envisager comme un événement heureux, pour la régénération de la Colonie, la résolution prise par les Gens de couleur de s'opposer au débarquement de l'Armée. Il est certain, qu'ils ont pris les armes sur le soupçon, que ma mission avoit pour objet de dissoudre la Force armée *Noire*, & de ramener à la Culture une partie d'entre eux, & dans l'espérance que *Toussaint* parviendroit à maintenir son Autorité à *Saint-Domingue;* ils sçavoient aussi, que les Troupes, qui composoient l'Expédition envoyée de *France*, étoient peu nombreuses. Aujourd'hui, que la sûreté & la tranquillité sont entièrement établies, germent déjà toutes les idées de prospérité Agricole & Commerciale. Les obstacles à cette prospérité provenoient de l'ambition des Chefs de la Force armée, de l'influence d'un Corps nombreux de Troupes, du vagabondage des *Nègres* d'Habitation. Quinze mille sont rentrés sur leurs Habitations, où ils seront contenus par une discipline juste & sévère. "

„ Les Officiers, Sous-Officiers & Soldats de l'Armée se sont conduits dans cette Campagne comme des Militaires *François;* courage, discipline, attachement au Gouvernement, telles sont les vertus qu'ils n'ont cessé de manifester dans une Guerre, qui ne laissoit que la ressource de vaincre. Je vais faire connoître ceux, à la conduite desquels je donne des éloges particuliers; & j'appellerai votre sollicitude en faveur des Veuves & des Orphelins, qu'ont laissés ceux, qui ont péri dans les Combats, ou qui sont morts de leurs blessures: Je joins ici la Liste trop nombreuse de ces braves Militaires. "

Du même endroit, le 18. Messidor *an* 10.

„ CITOYEN MINISTRE, J'ai ordonné, que les Membres du *Conseil-Provisoire* établi à la *Guadeloupe* à l'époque du 29. *Prairial* (21. Octobre dernier,) se rendroient en *France*, pour être à la disposition du Gouvernement: Ils arriveront à *Brest* sur le Vaisseau *le Fougueux*, qui doit demain quitter cette Colonie, à l'exception du Citoyen *Lebrunois*, qui, avant l'arrivée de la Division, a passé aux *Etats-Unis* d'*Amérique*. J'ai donné le même ordre de passage en *France* à plusieurs Habitans de cette Colonie: Ceux-ci, quoique placés moins avant dans les événemens, qui se sont passés à la *Guadeloupe*, n'ont pas laissé que d'y avoir une part très active: Le développement, qu'exigera leur justification auprès du Gouvernement, contribuera à l'éclairer sur la gravité, qu'auroit acquise la Révolte du 29. *Vendémiaire*, si les Victoires des Troupes *Françoises* n'en avoient empêché les suites. "

Du même endroit, & du même jour.

„ CITOYEN MINISTRE, Les Troupes *Françoises*, après avoir combattu les Troupes de couleur de cette Colonie, après avoir été témoins du traitement barbare, dont ils les ont usé envers leurs Camarades blessés, qu'elles ont horriblement mutilés sur le Champ-de-Bataille, n'auroient vu qu'avec un sentiment pénible & une juste méfiance, de tels Hommes dans leurs rangs. J'ai éprouvé le même sentiment; j'ai pensé, que leur exclusion de la profession de Militaire, dont ils avoient tant abusé, & sur laquelle ils ont fondé longtems des projets d'indépendance, qui leur a fourni le moyen d'opprimer les *Blancs*, feroit un premier pas nécessaire au rétablissement de l'ordre. Je n'ai donc accepté, dans la nouvelle formation des Corps de l'Armée, aucun Homme de couleur, & n'ai accepté un petit nombre pour les corvées des Casernes, & environ 150. Ouvriers des divers professions dans les Corps des Sappeurs

l'ai ordonné à une grande partie des Of-
s de couleur, attachés à l'Armée de la
oupe avant l'arrivée de la Division, de
en *France* sur les Vaisseaux *le Redou-*
& *le Fougueux*. Ceux, qui ont pris
à la Révolte, ont été tués ou se sont éva-
je rechercherai ceux, qui restent enco-
les lieux retirés, ou dans les Isles
, & je donnerai à tous la même desti-
, à fur & mesure qu'ils seront arrêtés.
gnement de ces Individus contribuera
rmissement du bon ordre, qui ne peut
que par le service des Troupes *Euro-*
. " *J'ai l'honneur de vous saluer.*
(*Signé*) RICHEPANSE.

De LEYDE, *le* 18. *Août.*

oit à croire, que l'Article officiel du
eur, dont nous avons parlé les deux
ers Ordinaires, ne resteroit point sans
La Feuille du *Times*, dont on s'y
oit non sans raison, continuoit enco-
ans ses *Numéros* du 11 & du 12. Août,
surer fortement le présent Gouverne-
de *France*, & non moins la forme des
eux pouvoirs accordés au *Premier*-
que le mode de leur proposition &
sanction. Mais, le 13. Août, l'Au-
oit déjà eu connoissance des reproches,
avoient été faits dans la Feuille Mi-
elle de *Paris*: Il y répond, comme
voit s'y attendre, mais de manière
croire, qu'il usera de plus de ména-
à l'avenir. Il dit, " que, depuis
elques jours, il n'ignoroit point, que
réflexions dans le *Times* avoient beau-
p déplu à certaines Personnes à *Pa-*
". Mais il prétend les justifier par la
des faits. — " Dans *le Times* du 27.
et dernier (dit-il) l'on assuroit,
vers le milieu du mois, 22. Person-
furent secrettement tirées de la Pri-
du *Temple*, à l'effet d'être transpor-
hors de *France*: Elles n'avoient subi
un Jugement; leurs Amis ne sçavoient
de leur destination; & nous avons
depuis, que quelques-unes d'en-
elles ont été envoyées au Fort de
garde, Forteresse dans les *Pyrénées*;
ques-unes comme Forçats dans l'Isle
e; d'autres à *Cayenne*, pour y pé-
dans ces brûlans Déserts. " Ce n'est
z d'articuler ces faits: L'Auteur,
plaint des sarcasmes du *Moniteur*, se
la fin de sa tirade le sarcasme sui-
Le Citoyen *Fouché* (Chef de la
ce de *Paris*) entreprendra-t-il de
redire ces assertions?" Il en appelle
qu'il avoit publié précédemment con-
Duval, Auteur de la Pièce *Edouard*
en Ecosse, envoyé à *Rochefort*, pour être
déporté à *Cayenne*, mais délivré par l'inter-
vention pleine d'humanité de Mademoiselle
de *Beauharnois*. Cependant, malgré la har-
diesse de pareilles attaques, il semble,
(comme nous venons de le dire,) que l'Au-
teur du *Times* sent lui-même l'effet funeste,
qui peut en résulter pour son Pays même,
qu'il n'est pas appellé certainement à rendre
odieux à tous les autres, n'ignorant point,
que l'une des causes, qui souleva l'*Europe*
presque entière contre les Chefs de la Ré-
volution *Françoise*, ce fut la licence sans
mesure, avec laquelle les Ecrivains pério-
diques, qui servoient cette Révolution,
étoient dans l'usage de maltraiter & de dé-
chirer tous les Gouvernemens & les Insti-
tutions de la vie sociale en d'autres Pays:
Il en fait le reproche au *Moniteur*, particu-
lièrement pour ce qui regarde les attaques,
faites, il y a six ans, contre la Constitu-
tion *Britannique*. " De tout ce dont nous
„ sommes *faussement* accusés dans *le Moni-*
„ *teur*, *le Moniteur* lui-même (dit-il)
„ est *réellement* coupable." Si l'on ne sçavoit les effets de l'amour-propre, lorsqu'un Auteur se juge lui-même, il nous seroit difficile d'imaginer, comment l'Auteur du *Times* prétend être *accusé faussement* d'une licence vraiment injurieuse pour le Gouvernement *François*: Il ne faut pas l'avoir lu pour l'en croire sur sa parole; il en est convaincu lui-même. " N'ayant aucune dis-
„ position (dit-il) pour causer de la mau-
„ vaise humeur entre les deux Pays ou leurs
„ Gouvernemens, ni aucune mauvaise vo-
„ lonté personnelle contre le *Premier-Con-*
„ *sul*, qui auroit pu se glorifier d'avoir été
„ *le Libérateur* du Peuple *François* du joug
„ accablant des Crimes de *Robespierre* &
„ d'autres Tyrans de son espèce, s'il eût
„ sçu ensuite brider sa propre ambition,
„ nous sommes dans le cas de devoir ob-
„ server, que toutes les réflexions, qui ont
„ paru dans *le Times depuis la Paix*, n'ont
„ été écrites que dans le but de servir com-
„ me étant d'une nature générale; & nous
„ n'avons pas usé de plus de liberté dans
„ cette discussion que n'en prit Mr. *Burke*,
„ lorsqu'il attaqua [sans doute dans le fa-
„ meux Pamphlet, intitulé *le Partage de la*
„ *Pologne*] l'abominable Confédération,
„ qui a démembré *la Pologne*; sentimens,
„ qu'il est honorable pour notre caractère
„ National de pouvoir dire avoir été par-
„ tagés par tout *Anglois* à cette époque."
Au reste, ainsi qu'on pouvoit le présumer,
l'Auteur du *Times* se prévaut de la Liberté

de la Presse en *Angleterre*, & la réclame comme un droit au-dessus des entreintes d'un Gouvernement étranger. " L'Ambassadeur „ de *Pierre Premier* (c'est par-là qu'il „ termine sa Défense quelconque) fut ar„ rêté à *Londres*. Le Czar insista sur la pu„ nition capitale du Créancier, du *Sheriff*, „ & de tous ceux, qui avoient eu part à „ l'affaire. Mais, lorsque ce Monarque bar„ bare apprit, que les Loix de l'*Angleter*„ *re* étoient au-dessus du Souverain, & „ que nos Rois gouvernoient par elles & „ non pas sur elles, il témoigna son admi„ ration & se désista."

Dans un autre Article à l'appui du premier, il dit, " qu'il est libre au Gouver„ nement *François* de le poursuivre en Jus„ tice devant la Cour du *Banc* du Roi, „ où leur Cause sera jugée sans prévention, „ conformément à la Loi; où douze „ décideront impartialement d'après „ positions, & procureront à *Bonapa*„ te mesure parfaite de justice, qui „ refusent ni au plus grand ni au moin„ dividu." Quant aux plaintes sur se passe dans l'Isle de *Jersey*, " nou„ vons affirmer (dit-il) avec toute „ rité possible, que la conduite de „ Gouvernement envers la *France* de „ Paix a été, sous tous les points „ dans l'esprit le plus parfait de Pa„ que du Traité d'*Amiens*. Nous „ mes pas instruits de ce qui se „ *Jersey*; mais nous osons assurer, „ Voleurs & des Assassins n'y trou„ cune protection; & que toutes „ nes de cette espèce seroient livr„ le-champ & avec satisfaction."

Messieurs Veuve E. CROESE & Comp., *Banquiers de S. M.* Catholique *à* AM DAM, *ayant fait, ainsi qu'il est énoncé dans l'Obligation, par devant le Nota* van Homrich & *Témoins, le tirage des* 600. *Obligations du premier Emprunt* verſion, *négocié par eux pour l'*Espagne, *avertissent, que la Série remboursable es* No. 1. *à* 600, *& que le remboursement s'en effectuera sur la livraison des Obli au* 1er *Septembre prochain & jours suivans, chez les Caissiers* Cuyck van Mierop terode, *chez qui il sera également vaqué au payement des Coupons d'Intérêts, échus des* 1er 2d & 3me *Emprunts de Conversion.*

Les Porteurs des Récepissés des 1er & 3me *Emprunts de Conversion sont de invités à les échanger contre les Obligations, qui se trouvent encore chez les dits Ba qui feront aussi vaquer à leur Bureau dès le* 1er *Octobre prochain, les Mardis & Ven depuis les* 10. *heures du matin jusqu'à midi, à la livraison des Coupons d'Intérêts Obligations non-remboursables du sus-dit premier Emprunt.*

PH. VAN DER SCHLEY, J. DE BOSCH, *Fils de* Jérôme, B. DE BOSCH, Jérôme; J. YVER, C. S. ROOS, & R. M. PRUYSSENAAR, *Courtiers à* AM DAM, *y vendront le* 29. *Septembre* 1802, *dans la Maison dite la* Maison de Trip, *cieux* Cabinet de Tableaux *des Maîtres célèbres des* Pays-Bas *& d'autres grand fiés, comme de* P. Potter, A. van de Velde, N. Berchem, Ph. Wouwerman, nants, J. Ruysdaal, A. Pynacker, A. Klomp, L. Backhuysen, J. D. de Heem, Aelst, J. Steen, F. & W. Mieris, G. de Laireſſe, B. van der Hulst, G. B. We Bega, *& d'autres fameux Peintres, à-peu-près tous du meilleur tems de leurs Ab richement encadrés: Rassemblés avec goût & connoissance & délaissés par un Ama Beaux-Arts, Habitant de la* Frise, *& par un autre Amateur. Les Catalogues,* çois *& en* Hollandois, *se distribuent chez les sus-dits Courtiers (en payant deux ainsi qu'à* HAERLEM, *chez* V. van der Vinne *&* W. Hendriks; *à* LEYDE, Delfos; *à* LA HAYE, *chez* van Cleef; *à l'*Académie de Peinture *à* DORDREC A. & J. van Stry; *à* ROTTERDAM, *chez* Maronier, *& dans les autres Villes de la Rép*

Chez J. R. POSTER, *à* Amsterdam, *l'on débite actuellement:* I. *Grammaire taire pour les Enfans, avec des Thèmes & des Contes à leur portée, accompagnés ductions interlinéaires, par Z.* Beaurins, *à* 14. *Sols.* — II. A. B. C. *instructif, prendre aux Enfans les Elémens de la Langue* Françoise, 4me *Edition, à* 6. III. *Nouvelle Méthode, pour apprendre à bien lire & à bien orthographier, nouv tion, à* 7. *Sols.* — IV. *Lettres à* Emilie, *sur la Mythologie, par* M. du Mon *Vol. à f* 2: 8. — V. *Catalogue de Livres pour les Ecoles, en* Anglois, Françoi mand & Hollandois, *à* 2. *Sols.*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQU *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

PLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 20. Août 1802.

E PÉTERSBOURG, *le 29. Juillet.* Après l'entrevuë, que l'Empereur a euë nouvellement avec le Roi de *Prusse*, l'Epouse illustre de notre Monarque va en avoir une avec la Reine de *Suède*, sa Soeur. L'Impératrice est, dans ce dessein, partie avant-hier de *Kammennoi-Ostrof*, prenant la route de la *Finlande*. les personnes de sa Suite sont les Princesses *Prosorofskoi* & *Schachofskoi*, ainsi que te *Woronzow*, Ambassadeur *Russe* à *Londres*. — La mission *Russe* à *Berlin*, deve-acante par la mort du Baron de *Krüdener*, a une seconde fois été confiée à Mr. us, qui est déjà parti pour en reprendre possession. Il vient aussi d'y avoir du ment dans les Légations de notre Cour près le *Grand-Seigneur* & Sa Majesté *Si-*. Le Général *Tamara*, Envoyé à *Constantinople*, ayant sollicité & obtenu son , a reçu pour Successeur le Comte *Italinsky*, Ministre à *Naples*, & celui-ci, dans ier Poste, le Conseiller-intime de *Tatischtschef*, Membre du Collège des Affai-rangères. — A la Parade d'avant-hier, où l'Empereur s'étoit rendu de *Kammen-rof*, après le départ de l'Impératrice pour la Frontière *Suédoise*, 60. Cadets de *Danois*, s'exerçant dans la *Baltique* aux manoeuvres navales à bord d'une Frégate arrivés de *Cronstadt*, lieu de leur relâche, ont été présentés à Sa Majesté par le ré de *Danemarc*, Comte de *Löwendahl*. Deux jours plutôt les Lieutenans de Ma-*taves*, *van Nes* & *Soldaen*, eurent le même honneur, étant conduits par le Secré-e Légation *Batave*, *Soldaen*: Ils avoient ramené dans cet Empire 34. Prisonniers mutilés; ils reçurent l'accueil le plus flatteur de la part du Monarque, & ensuite reconnoissance de leurs soins, & par les mains du Premier-Ministre, Prince de , chacun une riche Bague de Diamans.

STOCKHOLM, *le 6. Août.* Le Roi & la Reine doivent être de retour ici après-, si leur navigation d'*Abo* pour cette Capitale est heureuse. Avant que Leurs Majes-nt quitté la *Finlande*, la Reine seule s'étoit rendue, pour le 29. Juillet, à *Grosfors*, à la rencontre de l'Impératrice de *Russie*, accompagnée de leur Soeur la Princesse *Amélie* de *Bade*. Dans la Suite très-brillante de notre Souveraine, casion de cette entrevuë, se trouvèrent le Comte de *Klingspor*, & le Baron de *Bon-*depuis peu revenu de *France*. L'Ambassadeur *Suédois* à *Pétersbourg*, Baron de *Ste-*vint rendre ses devoirs à la Reine sur la Frontière. Immédiatement après le retour -ci de *Gross-Abborfors* à *Abo*, Leurs Majestés se sont embarquées pour cette Résidence.

EXTRAIT *d'une Lettre de* CORFOU, *République des* Sept-Isles, *du 20. Juillet.* Trois Vaisseaux *Ottomans* sont arrivés le 17. de ce mois, pour remplacer ceux, qui aient depuis quelque tems ce Port; & aussi-tôt deux des Frégates de la Division *Patrona-Bey* ont mis à la voile pour *Constantinople*. Ce Général de mer a été élevé *Grand-Seigneur* à la Dignité de *Capitan-Bey*; & le Courier, qui lui a apporté sa nation, étoit porteur aussi de celle du Ministre de la *Porte* auprès de notre Répu-, *Mustapha-Effendi-Cozinai*, à la place de Commandant en chef des *Spahis*. Sur mande réitérée du *Grand-Seigneur*, notre Gouvernement a fait défense aux Vais-de la République de recevoir à leur bord des Esclaves pour les transporter ail-ainsi que d'acheter des Soyes dans les Places de *Labrousse*, *Micaliz* & plusieurs de l'Empire *Ottoman*. Nous attendons, au premier jour, de *Naples* les Troupes *Rus-*, qui étoit prêt, depuis longtems, pour le transport des Bataillons du Général *Borosdin*."

EXTRAIT *d'une Lettre de* CAGLIARI, *Capitale de la* Sardaigne, *du 24. Juin.* "A la suite de l'abdication du Roi *Charles-Emmanuel*, en faveur du Duc d'*Aoste*, & l'événement de celui-ci au Trône, le Prince, leur Frère puîné & Vice-Roi de l'Isle, a annoncer ces événemens à la Nation *Sarde*, par la Proclamation suivante. "

CHARLES-FÉLIX-JOSEPH de SAVOYE, Vice-Roi du Royaume de *Sardaigne* &c. " Comme il a plû au Roi CHARLES-EMMANUEL IV. *de donner une marque mémorable de la sublimité des vertus, qui en tout tems l'ont caractérisé, en renonçant à la Couronne par un Acte solemnel & irrévocable, passé à* Rome *le 4. du mois courant, nous ne voulons pas*

différer de donner connoissance au Royaume de cet événement, dont nous avons été i
par une Personne de la Cour, qui nous a été envoyée expressément. Pénétrés de la vé
la plus affectueuse, nous le sommes encore de la reconnoissance que mérite ce grand a
lequel le Roi, sentant sa santé s'affoiblir, afin de montrer sa sollicitude paternelle
plus grand avantage de ses Sujets heureux, a résolu de céder le Gouvernement à son
seur légitime, qui, à ce qu'il a bien reconnu, en fera les délices & la félicité. "

„ *Sa Majesté le Roi* VICTOR-EMMANUEL I, *notre Seigneur actuel, ayant*
nous annoncer son avénement au Trône moyennant un Billet Royal en date du 10. du
mois, par lequel Sa Majesté nous confirme en même tems, ainsi que notre Frère le Co
Maurienne, *dans nos Charges; c'est avec une joye inexprimable que nous nous voyons c*
par l'Acte de sa proclamation, d'être les interprètes des sentimens du nouveau Souv
qui, en tournant ses pensées vers ses bien-heureux Sujets, se rappelle avec un plaisir
culier d'avoir l'expérience de leur tendresse, & se repose sur eux avec la plus entière co
persuadé qu'il recevra toujours de nouvelles preuves de leur fidélité, de leur respect
Loix, & de leur empressement à concourir, par tous les moyens, que les circonstances
tront, à atteindre les objets importans, qu'il s'est proposés pour la tranquillité publ
particulière. Sa Majesté nous a, en outre, chargés d'annoncer, que, pleinement con
de l'attachement & de la loyauté de tous les Ordres de l'Etat, Elle se réserve de don
ordres pour la prestation solemnelle du Serment de fidélité, en passant outre, pour
ment, sur cette formalité & sur toutes autres, usitées dans de pareilles circonstances;
qu'Elle continue dans leurs fonctions tous les Employés, tant Civils que Militaires,
tant pas, qu'ils ne secondent efficacement ses dispositions & intentions bienfaisantes.

Donné à CAGLIARI le 18. Juin 1802. (Signé) CHARLES-FÉLIX-JOSE

De LISBONNE, *le* 24. *Juillet.* L'étonnement, où l'on a été plongé dernièr
par la prise aisée, que les *Algériens* ont faite d'une belle Frégate *Portugaise*, a
lieu à des mesures plus vigoureuses, dont l'on ose se promettre quelque succès. Le
vernement fait équiper actuellement deux Vaisseaux de ligne & quelques Frégates
de renforcer notre croisière dans la *Méditerranée* & de prendre vengeance des *Bar*
ques, de concert avec l'Escadre de l'*Amérique-Unie*. Pour le présent il n'est pa
semblable, que l'*Angleterre* réunisse ses Forces maritimes à celles d'autres Puissance
ropéennes, afin de mettre une fois pour toutes un frein aux déprédations *Africaine*
Barbaresques eux-mêmes sentent la nécessité de ménager la *Grande-Bretagne*. Le S
ner, *le Milbrook*, arriva ici, il y a quelque tems, de *Gibraltar*, forcé par des
d'eau à chercher un Port & à se réparer, avant de continuer sa route: Il a ap
l'avis, que le Capitaine *Barlow*, qui avoit été envoyé à *Alger* par l'Amiral Lord
pour demander raison de l'enlèvement de quelques Bâtimens sous Pavillon *Anglo*
étoit revenu à *Gibraltar* avec pleine satisfaction de la part du Dey & la promesse
meilleure conduite pour l'avenir. *Le Milbrook* va porter ces Dépêches au Gouverne
Le Paquebot, *le King-George*, est arrivé ici, la semaine dernière, en cinq jours
jet de *Falmouth*, l'un des plus courts, dont on se souvienne.

Suivant des Lettres de *Cadix* il y est arrivé un Convoi de Bâtimens *Napolitain*
une partie des Troupes *Françoises*, qui ont occupé les Etats de *Naples*. Quelques
prétendent, qu'elles sont destinées pour *St. Domingue*; mais d'autres pensent, qu
serviront aux combinaisons d'une Expédition, méditée par le Gouvernement
contre les Régences *Barbaresques*, particulièrement contre *Alger*. Les rapports,
moins, relatifs à cette Expédition, sont encore très-vagues & incertains.

De BASLE, *le* 9. *Août.* L'évacuation de l'*Helvétie* par les Troupes *Françoises*
nie; elle a été faite avec une espèce de solemnité. Le Général *Montrichard*, qui les
mandoit, après avoir pris congé du Ministre *Verninac*, du Gouvernement *Helvé*
& du Secrétaire-d'Etat, est parti de *Berne* le 5. Août pour *Soleure*, d'où il s'est
à *Basle* le lendemain. Un Détachement des Dragons de la Garde-Nationale de cett
le est allé au-devant de lui à une lieuë de distance, & l'a accompagné jusqu'à so
gement, où une Garde d'honneur d'Infanterie l'attendoit. Le Général a passé en
ces Troupes, qui étoient dans une belle tenue Militaire: Il a reçu la visite des A
tés Civiles & des Officiers de la Garnison: Le soir il a assisté à une Fête dans la belle
son de Mr. *Fourcaril*. Hier, 8. Août, le Général a quitté le Territoire *Helvétique*. Il
duit sa Famille à *Strasbourg*, & se rendra incessamment près de son Gouvernement

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 26. Thermidor (14. *Août.*)

„ Le *Tribunat*, qui depuis la séparation du *Corps-Législatif* ne s'assembloit régu
ment que le 2. de chaque mois, a tenu aujourd'hui une Séance extraordinaire.

peut-être à apprendre, que les *Tribuns*, qui les premiers se firent entendre en fa-
de l'élévation de *Bonaparte*, aient célébré maintenant cet événement & ses suites,
udé ainsi à la grande Fête de demain. Mais, au contraire, la Séance extraordi-
du *Tribunat*, dans ce jour, a presqu'uniquement été consacrée à l'accomplissement
evoir domestique, à la commémoration des vertus de feu le Tribun *Robin*. Ce
u'après que le Citoyen *Huguet* eut prononcé l'Eloge de son Collègue défunt,
Secrétaire a donné lecture du *Sénatus-Consulte* relatif à l'élection à vie du *Pre-*
Consul, ainsi que du *Sénatus-Consulte organique de la Constitution*, envoyés l'un
tre à l'Assemblée; & celle-ci, après avoir entendu cette lecture, s'est conten-
rdonner simplement l'insertion des deux Pièces au Procès-Verbal; après quoi la
a été levée & ajournée au 2. du mois suivant de *Fructidor*. Les Séances du *Tri-*
pourront bien être plus rares encore à l'avenir que par le passé, de même que les
s du *Corps-Législatif* plus courtes, vu que la plûpart des objets, soumis jusqu'à-
t aux discussions & délibérations de ces Assemblées, vont desormais être portés
at-Conservateur & y être décidés. Bientôt déjà ce dernier Corps, à ce qu'il
, recevra du travail nouveau, & sera particulièrement dans le cas d'achever ce-
ommencé pour la réforme du Gouvernement, par des *Sénatus-Consultes* explicatifs,
répare une Commission du *Conseil-d'Etat*, d'après des ébauches du *Premier-Consul*."
En attendant le Gouvernement, le *Sénat*, les Autorités Départementales & Munici-
ainsi que beaucoup d'Habitans de cette grande Ville, ne cessent leurs préparatifs
la Fête du 15. Août. D'après un ordre du Conseiller-d'Etat chargé des affaires
rnant les Cultes, ordre commun à toutes les Eglises de *France* sans distinction de
nunion, il sera célébré demain un Service solemnel, tant dans l'Eglise de *Notre-*
& autres Eglises *Catholiques* de *Paris*, que dans celle des *Protestans* de la Capita-
actions de grâces des *Sénatus-Consultes* des 14. & 16. *Thermidor*. La Ville de
délivrera, à cette occasion, des gages du Mont-de-Piété pour une Somme con-
able; elle illuminera la Tour de *Notre-Dame* & l'Hôtel-de-Ville; elle fera tirer
eu d'artifice sur le *Pont-Neuf*, &c. "

TRAIT *des Nouvelles publiques de* BRUXELLES *du* 27. Thermidor (15. *Août.*)
Ce matin le Maire de *Bruxelles*, accompagné du Secrétaire-Général de la Mairie & ayant
uite propre à la circonstance, a publié, sur les principales places de la Ville, le *Séna-*
Consulte du 14. *Thermidor*, qui proclame le Voeu du Peuple *François* pour le *Consulat*
uel de *Bonaparte*. Cette publication du *Sénatus-Consulte* s'est faite au son de toutes
ches, & au bruit de l'Artillerie des Remparts. Ensuite, vers les dix heures du ma-
s Autorités Civiles & Militaires se sont rendues à l'Eglise de *Ste Gudule*, où un *Te-*
solemnel a été chanté, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du *Premier-Con-*
celui de la signature du Concordat, & sur-tout *l'époque*, *à laquelle le Peuple* François,
ent assurer & perpétuer son bonheur, *en a lié la durée à celle de la glorieuse carrière de*
Léon Bonaparte; ce sont les propres mots de la Proclamation du Maire, empruntés par
e la Circulaire du Ministre de l'Intérieur, relative à la Fête. A midi il y a eu un Spe-
gratuit au *Théatre de la Monnoye*. Le soir il y aura Bal & Illumination à l'*Allée ver-*
, afin que tout le monde puisse en jouïr librement, la Porte de *Laeken* restera ouverte
la nuit. Tous les Citoyens de *Bruxelles* sont tenus d'illuminer ce soir leurs Maisons;
, qui ne se conformeront pas à cette mesure, seront traduits devant le Tribunal de Police
icipale. Telles sont les dispositions faites pour célébrer la triple Fête, dont il est que-
, avec toute l'allégresse & la dignité convenables. "
Il va être formé une Armée *Françoise* sur le *Rhin*, qu'on croit devoir monter à 30,000.
mes & au-delà. Quelques Régimens de Cavalerie & Infanterie, ainsi que des Détache-
s d'Artillerie, ont déjà reçu ordre de se tenir prêts à marcher. On attribuë le rassemble-
de ces Forces, en partie au but d'appuyer par-là les arrangemens, relatifs à l'Empire
manique, qui vont être conseillés à *Ratisbonne*, en partie aux projets pour la réception
ns magnifique du *Premier-Consul*, lors de son voyage prochain dans les nouveaux Dé-
emens de la République. "

DE LA HAYE, *le* 19. *Août*. Le *Corps-Législatif Batave* a dès hier terminé sa Session
ordinaire du mois courant. Cependant l'un des deux buts principaux, que le *Gou-*
nement-d'Etat s'étoit proposés en indiquant cette Session, n'a point été atteint jus-
ici. C'est la fixation des Indemnités dues aux Actionnaires de la ci-devant Compa-
e des *Indes-Orientales*. D'après l'Avis du Gouvernement, il auroit fallu échanger les
ions, montant ensemble à la Somme de 6,400,000. Florins, contre des Effets sur le
s portant 3. p. c. d'intérêts, ou bien concéder aux Actionnaires, pour 25. ans, la

Privilège de la Navigation de la *Chine*, & l'aider à l'exploiter, par une avance d
lions à titre de prêt. La première indemnité a généralement paru insuffisante,
ressés en particulier; mais, en revanche, on a regardé l'autre comme trop ava
Les *Législateurs* se sont arrêtés à la considération de la perte des avantages, q
pouvoit espérer lui-même du Commerce exclusif du Thé, & à celle de la ch
résulteroit de l'avance de 6. Millions. Par ces motifs le *Corps-Législatif* a, d
Committé, ensuite dans sa dernière Séance publique, tenuë hier, jugé plus p
remettre la décision de cette affaire jusqu'à l'arrangement final de l'administrati
merce des *Indes-Orientales*, & par conséquent de rejetter la Proposition actuell
vernement-d'Etat. — Dans la même Séance les *Législateurs* ont adopté un
Loi, présenté par le *Gouvernement-d'Etat*, & accordant à une Société, à étab
Négocians d'*Amsterdam*, un Octroi de 15. ans pour la pêche de la Baleine sur
d'*Afrique* & dans les eaux du Cap de *Bonne-Espérance*. — Le *Corps-Législati*
paré jusqu'au 15. Octobre prochain, jour de l'ouverture de sa Session ordin
tomne; & il a nommé Président, pour cette Session, le Citoyen *Lublink*, *le*

De LEYDE, *le* 19. *Août*. Nous avons fait mention, dans notre dernier *S*
des Nouvelles, reçuës de l'*Amérique-Unie*, concernant une Conjuration des
les *Etats-Méridionaux*; trame, qu'on prétend n'avoir pas eu de moindre objet
fassiner leurs Maîtres & de renverser le Gouvernement établi.

„ Plusieurs Exprès, arrivés dans le courant du mois de Juin de *Norfolk* & d'
droits à *New-York*, avoient annoncé dans ce sens l'*Insurrection* des *Nègres* Esclav
le Comté de *Hartford* un grand nombre d'entre eux avoient paru sous les armes;
Comté de *Bertie* & la Commune de *Windsor* les mouvemens étoient encore plus con
Les *Noirs* en grand nombre avoient marché de différents endroits vers la Rivière de
où ils s'étoient rassemblés en Corps & sous les armes, au Bac du Fleuve, à en
miles de la Rivière. Les Esclaves de la *Caroline-Septentrionale* étoient le plus
le Complot; & leur levée étoit le signal général de la Révolte, qui devoit éclate
Etats voisins. Le 10. Juin étoit le jour fixé pour les *Nègres*, qui devoient se rass
les Districts de *Murfrusborough*, *Bertie*, *Winton*, *Windsor* &c. afin de massacrer
La trame fut découverte par une Lettre, qu'on saisit sur une *Négresse*, & par la
tains *Noirs*, y dénommés, étoient avertis de se tenir prêts avec leurs armes au tel
Dix de ces malheureux furent jugés à *Winton* le 14. Juin, convaincus (à ce que l'
par les dépositions, d'avoir formé le projet de s'assembler le 10. au Bac de *Cockran*,
sir des armes qui y étoient déposées à l'Habitation de Mr. *Pitt*, de massacrer tout
trouvoit de *Blancs*, de se porter ensuite à *Freeman-Chapple* dans le Comté de *Bert*
s'attendoit que vers ce tems une Assemblée Religieuse d'*Anabaptistes* auroit attiré
grégation nombreuse de monde: Tous les Hommes *Blancs* & leurs Femmes de q
devoient y être tués, ainsi que tous les *Noirs*, qui auroient refusé de se joindre
tés: Les Femmes *Blanches* plus jeunes devoient être réservées pour leur servir d'E
les jeunes Esclaves de couleur pour Domestiques &c. Cette partie des *Noirs* a
être commandée par un *Mulâtre*, nommé *Frank*, qui fut exécuté à *Winton* le 12.
autre Chef, nommé *King Brown*, devoit conduire une autre Division; il a été ex
8. autres à *Windsor*. Plus de cent Esclaves étoient en prison dans le Comté de *Be*
coup d'autres dans celui de *Martin* &c. La Milice avoit été mise sur pié; & les
tout le Pays avoient été sous les armes durant plusieurs nuits. Un *Noir*, nomm
déposé à *Halifax*, où les Habitans font des Patrouilles toutes les nuits, que le
être mis à l'endroit la nuit du 14. Juin, & tous les Habitans *Blancs* massacrés dur
die. — Au départ de ces avis, l'alarme étoit universelle; mais il avoit été pris
pour détourner, s'il étoit possible, la calamité, dont le Pays étoit menacé. "

Tel est le noir tableau, tracé dans les Feuilles de l'*Amérique-Unie*: M
beaucoup de sa force par des Avis particuliers, nommément par des Lettres d
phie du 17. Juin, qui, d'après des informations d'un riche Planteur, dans le
Bertie, dans la *Caroline-Septentrionale*, en date du 8. Juin, font regarder tout
reurs & ces trames comme l'effet d'une imagination exaltée, d'une terreur
d'une persécution suscitée sur de frivoles apparences contre les Esclaves. *Nè*
donne le nom de *manie* à toutes ces frayeurs d'Insurrection, de Révolte &c.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITI
par ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune*.